



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence d'Arnaud JEAN, 1^{er} adjoint.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 23

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 septembre 2018

Présents : Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Christian DUMAS, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,
Benoît COQUAND, ayant donné pouvoir à Bernard HOUZEAU.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h33

Secrétaire : Magalie PIAT

FINANCES

DC.18.011 - Modernisation des équipements de sonorisation et d'éclairage salle Brice Fouquet de l'Espace Culturel Lionel Boutrouche

Conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 26 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une mise en concurrence « procédure adaptée » a été lancée le 30 mars 2018 concernant la modernisation des équipements de sonorisation et d'éclairage salle Brice Fouquet de l'Espace Culturel Lionel Boutrouche.

Cinq entreprises ont été consultées : Aliss, Europ, Audio France Location, Clavithèque, Audiocentre.

La réception des plis était fixée au 27 avril 2018.

Les plis suivants ont été reçus dans les délais impartis : (aucun pli n'a été reçu hors délai)

N° PLI	ENTREPRISES	MONTANT OFFRE HT	MONTANT OFFRE TTC
PLI N°1	AUDIO France	32 944,00 €	39 532,80 €
PLI N°2	ALISS	26 405,40 €	31 686,48 €

Compte tenu de l'objet du marché, les plis ont été analysés suivant les critères ci-après :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	40.0 %
2- Qualité du matériel	30.0 %
3- Respect des délais	30.0 %

Considérant, après analyse et négociation, que l'offre de la société Aliss, représentée par Monsieur Emmanuel HUET, gérant, située au 12 rue du Coteau à LA CHAPELLE SAINT MESMIN, est l'offre économiquement la plus avantageuse, Monsieur le Maire décide de lui confier l'exécution des prestations du marché au montant de 27 969 € TTC.

Le Conseil Municipal **prend acte** de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 1^{er} octobre 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 4 octobre 2018

Publication le : 4 octobre 2018

Notification le : 4 octobre 2018

Le Maire



Christian DUMAS

Acte à classer

dc-18-011

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-10-04T11-10-12.00 (MI212926883)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20180925-dc-18-011-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Modernisation des équipements de sonorisation et d'éclairage
salle Brice Fouquet de l'Espace Culturel Lionel Le Rouche

Date de décision : 25/09/2018



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.6. Autre décision concernant les marchés publics.

Acte : DC.18.011-FIN-modernisation des équipements de sonorisation et d'éclairage salle Brice Fouquet de l'ELB.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/10/18 à 11:10

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 04/10/18 à 11:10

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 04/10/18 à 11:16